

Platform
for Agricultural
Risk Management

Managing risks
to improve farmers'
livelihoods

Capacity Development



Sénégal

Atelier de renforcement des capacités
sur l'étude de faisabilité pour
l'investissement dans le système d'accès
à l'information pour la GRA (CD3)

Rapport
16 Octobre 2017





PARM
PLATFORM FOR
AGRICULTURAL RISK
MANAGEMENT

Platform
for Agricultural
Risk Management

Managing risks
to improve farmers'
livelihoods

Sénégal



Atelier de renforcement des capacités sur l'étude de faisabilité pour l'investissement dans le système d'accès à l'information pour la GRA (CD3)

Partie I

RAPPORT PRINCIPAL

Dakar | 16 Octobre, 2017

En collaboration avec :



**Ministère de l'agriculture
Et de l'équipement rural**

Et



**Centre de Coopération International en
Recherches Agronomiques pour le
Développement**

Avant-propos

La Plateforme pour la Gestion des Risques Agricoles remercie très sincèrement le Ministère de l'Agriculture et de l'Équipement Rural (MAER), le CIRAD et le NEPAD, ainsi que tous les participants pour leur participation active et contributions durant l'atelier sur le renforcement des capacités sur l'étude de faisabilité pour l'investissement dans le système d'accès à l'information pour la GRA. Notre gratitude va également à Mme Sokhna Mbaye Diop, Conseillère Technique et Point Focal National PARM au Ministère de l'Agriculture et de l'Équipement Rural (MAER), pour son soutien durable aux activités PARM et à toute l'équipe du CIRAD qui a fourni une excellente formation. L'équipe PARM été composée par Ilaria Tedesco (experte en développement des capacités).

Table des matières

1. Introduction	4
Cérémonie d'ouverture	4
Déroulement de la formation	4
2. Discussions et recommandations	7
Discussions	7
Recommandations	7
Les pistes de collaboration	7
Cérémonie de clôture	7
3. Annexe	8
3.1: Agenda	9
3.2: Liste de participants	13

1. Introduction

L'atelier de renforcement des capacités sur l'étude de faisabilité pour l'investissement dans le système d'accès à l'information pour la gestion des risques agricoles s'est tenu le lundi 16 octobre 2017, à la salle de conférence du Ministère de l'Agriculture et de l'Équipement Rural (MAER).

Cet atelier placé sous la présidence de Madame Sokhna Mbaye DIOP, Conseillère technique au MAER et Point Focal National PARM, a regroupé les représentants :

- Des ministères en charge de : l'Agriculture (Cabinet, Direction de la Protection des Végétaux, ANCAR, SAED, SODAGRI) ; de la Pêche (CEP), de l'Élevage (DIREL), du Commerce (ARM), de l'Intégration (Direction du NEPAD) ;
- Des institutions de recherche (CIRAD) ;
- Des associations de Producteurs agricoles et d'éleveurs (plateformes paysannes) ;
- Secteur Privé (AVSF, JOKALANTE)
- D'assureurs (CNAAS) (voir liste de présence en annexe).

La modération des travaux de l'atelier a été gérée par la présidente de séance.

L'objectif global est de renforcer les capacités des différents acteurs participants à l'établissement d'un système d'accès à l'information pour la gestion des risques agricoles au Sénégal.

Les objectifs spécifiques sont de :

- Constituer le noyau d'un « réseau de compétences », rassemblant des parties prenantes, potentiellement impliquées dans la mise en œuvre du plan d'investissement ;
- Présenter, discuter, valider les principales recommandations de l'étude de faisabilité pour l'investissement dans le système d'accès à l'information pour la gestion des risques agricoles au Sénégal ;
- Partager une vision commune de la GRA au Sénégal ;
- Approfondir certaines questions, comme les contributions au financement du programme ;
- Contribuer à la lisibilité des actions du projet PARM.

Cérémonie d'ouverture

L'atelier a débuté par l'allocution de bienvenue et de cadrage de Mme Sokhna Mbaye DIOP (conseillère technique au MAER). Cette dernière a saisi cette occasion pour remercier les membres du comité technique en charge de la gestion des risques agricoles (GRA) au Sénégal. Elle a également adressé ses remerciements aux différents partenaires techniques et financiers nationaux et internationaux.

Par la suite, un tour de table a été fait et a permis aux participants de décliner leurs identités, structures et attentes pour la formation.

Déroulement de la formation

L'approche retenue par le consultant était participative. Après la présentation de chaque chapitre de l'étude, une discussion est ouverte pour un partage d'expérience des participants et des éclaircissements apportés.

Présentation de l'étude

La présentation de l'étude a été faite par le consultant international M. Jean-Philippe Tonneau de UMRS TETIS/CIRAD. Dès l'entame de son propos, M. Tonneau a recueilli les attentes des participants avant de revenir sur l'objectif global et les objectifs spécifiques de la réunion. Il a articulé sa présentation autour des points suivants :

Le réseau de compétences : concept et intérêt

Sur ce point, le consultant a rappelé que pour faciliter les interactions et la coordination de ces expériences, dans la continuité des actions déjà entreprises dans le cadre du Comité technique GRA, l'étude de faisabilité propose la constitution d'un réseau de compétences. Il a défini le réseau de compétences comme un système d'intelligence collectif. Le réseau est considéré aussi comme une communauté de partenaires c'est à dire un groupe de personnes intéressées par la question de l'information et de la GRA, "ayant des choses à dire", et prêtes à s'impliquer de manière durable dans la mise en œuvre du plan d'investissement. Le Comité technique GRA, en soi, fonctionne déjà comme un réseau de compétences. L'objectif est de l'élargir au-delà du cercle des institutions gouvernementales et des OPs, en intégrant des représentants des entreprises privées, des ONGs et des PTFs.

Le réseau constituera un "think tank", un laboratoire d'idées et de propositions pour l'élaboration, la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation d'une stratégie de d'amélioration de l'information pour la GRA. Le réseau pourra travailler sur tous les thèmes que les responsables du programme jugeront bon de lui soumettre. Ce sera un laboratoire d'idées. Ce groupe se réunirait périodiquement (tous les 3 mois) dans la durée, tout au long du programme, pour mener des réflexions prospectives, pour partager des informations et faire le point des connaissances sur le thème.

Il a ensuite décliné les rôles que devrait jouer le réseau de compétences qui sont entre autres : (i) le rôle de pilotage, (ii) le rôle d'animation et enfin (iii) le rôle d'expérimentation en prenant compte l'aspect traitement de données statistiques.

Le Diagnostic, besoins, offres et GAP

Sur cette partie, le consultant a fait un rappel sur les besoins des producteurs en information sur les risques agricoles. Dans sa présentation, il a fait ressortir la bonne perception des producteurs sur les risques agricoles et que la gestion de ces risques nécessite un environnement institutionnel favorable. Il a ensuite noté que les producteurs ont besoins d'avoir des informations accessibles et compréhensibles pour faire face aux risques. Le consultant a enfin mis en relief le rôle des structures d'encadrement et de vulgarisation dans la mise à disposition des informations sur les risques.

Concernant l'offre, le consultant a rappelé l'existence de bases de données institutionnelles, au niveau des agences et des services de l'Etat qui constituent un premier niveau d'offre d'informations sur les risques agricoles. Il a cependant noté des difficultés pour accéder à ces bases de données et des problèmes relatifs à leur mise à jour. Ces informations sont traitées et publiées dans des bulletins qui offrent des informations utilisables, avec des analyses, des conséquences et des perspectives d'actions. Ces informations sont ensuite diffusées via plusieurs canaux que sont :

- Les plateformes WEB qui permettent de stocker, traiter des données et des informations, comme par exemple, la gestion d'enquêtes et la gestion de listing de clients potentiels...
- Les systèmes d'information géographique (SIG) et de télédétection (TD) pour la gestion et l'aménagement du territoire, et le suivi des ressources terrestres...
- Les applications mobiles, des outils/services SMS, des call-centers permettant des interactions avec des professionnels...

A la suite de la présentation du besoin et de l'offre d'information, le consultant a fait ressortir dans sa présentation le gap d'informations. Il est souvent noté des décalages entre :

- L'information diffusée et les réalités des localités ;
- La période de sensibilisation, la période de prévention et la période d'urgence.

Le consultant a ensuite expliqué le gap d'information par l'insuffisance dans l'accompagnement des messages des structures relais et par l'absence de mesures d'accompagnement pour faire face aux risques agricoles.

Les orientations du plan d'investissement

Le consultant a décliné le plan d'investissement en trois points :

- Orientation : il s'agit là d'une question prioritaire car l'ensemble des parties prenantes sont convaincus de l'importance du plan d'investissement dans la gestion des risques agricoles. Le consultant a rappelé que le plan doit être mise en œuvre dans un cadre bien structuré en renforçant le rôle des structures d'encadrement. Ce cadre devra garantir un environnement stabilisé et préparer les conditions de la mise en œuvre de programmes systématiques de gestion des risques agricoles, sur l'ensemble du territoire.
- La mise en œuvre du plan devra atteindre cinq objectifs : (i) le développement de synergies entre les acteurs en créant un réseau de compétences, (ii) l'amélioration de l'accompagnement en renforçant l'activité des

structures-relais, (iii) l'amélioration de l'accessibilité matérielle des centres de collectes d'informations ; (iv) la création d'un système d'information, collaboratif et le système d'information de gestion des risques en appui à la mise en œuvre de la stratégie d'information.

- L'implication : le consultant a mis en avant, sur ce point, l'implication du réseau de compétences et des structures d'encadrement des producteurs à l'utilisation de l'information, l'accessibilité matérielle de l'information, la mise en place d'un système d'information intégré et le développement des modules de formations à l'utilisation de l'information sur les risques.

Conditions de l'implication et recueils des propositions

Les participants ont adhéré à l'idée du réseau de compétence en l'occurrence le comité technique GRA élargi. Par la suite, ils ont parlé de leurs missions et comment ils pourront contribuer à ce réseau. La situation se présente comme suit :

- AVSF : (i) expériences réussies à partager, (ii) possibilités de partenariat ;
- JOKALANTE : (i) campagne sur le territoire national, (ii) mise à disposition d'outils de diffusion (radios) ;
- DPV : (i) partages d'informations avec les services déconcentrés (bases de surveillance et d'avertissement agricole, DRDR, SDDR), (ii) suivi des revendeurs des produits phytosanitaires, (iii) l'existence d'un réseau ;
- DIREL : (i) existence d'un système d'information (SIGEL), (ii) suivi de la gestion des pâturages ;
- ASPRODEB : (i) capacité à développer et à renforcer les capacités des réseaux au niveau des organisations de producteurs ; (ii) joue un rôle de structure relais ;
- ANCAR : (i) maillage sur tout le territoire national, (ii) offre de service en conseil ;
- CEP/Pêche : (i) expertise en analyse des risques et appuis aux acteurs pour leur permettre de connaître les risques, leur impact économique et donner les informations sur les moyens de mitigation des risques, (ii) existence d'un observatoire ;
- SODAGRI : (i) appuis aux collectivités locales, (ii) missions d'appui conseil ;
- SAED : (i) existence d'un système d'information socio-économique qui intègre notamment le suivi des pratiques, (ii) un système d'information géographique et de télédétection, (iv) des outils de suivi de la qualité de l'eau et de l'environnement, (v) de suivi des sols avec un laboratoire, (vi) existence d'un dispositif de conseiller agricoles sur toute l'étendue de sa zone d'intervention qui couvre 4 régions (Louga, Saint-Louis, Matam et Bakel), (vii) une expertise en méthode et outils de conseil, (viii) expertise en gestion de l'eau et de l'environnement, (ix) des outils de gestion foncière (Plans d'Occupation et d'Affectation des Sols qui touchent toutes les communes de la zone d'intervention, Charte du Domaine Irriguée, Système d'information foncière) ; (x) une expertise en conception de système d'information et de communication ;

2. Discussions et recommandations

Discussions en plénière

A la suite de la présentation du consultant, les discussions ont été articulés autour des points suivants :

- Les besoins d'intégrer la GRA dans la planification ;
- La non prise en compte de la GRA dans le draft 0 du PNIASAN ;
- L'élargissement du comité technique GRA en intégrant les préoccupations relatives aux systèmes d'informations ;
- Les problèmes de cibles, de supports et d'offres d'informations adéquates ;
- La véracité des informations véhiculées (cas des prix) ;
- Les difficultés d'accès à l'information à tous les niveaux par les producteurs
- La multiplicité des systèmes d'information au niveau public et privé qui ne facilite pas l'utilisation des informations par les producteurs ;
- La prise en compte des savoirs endogènes des producteurs
- La disponibilité de l'information au temps opportun ;
- La prise en compte des canaux traditionnels de communication de l'information des acteurs à travers les réseaux du dialogue ;
- L'ANCAR peut être la locomotive de la politique sur la GRA mais doit être en partenariat avec les autres institutions et relais y compris ceux des autres ministériels sectoriels ;
- La revue des axes proposés dans l'étude (3 au maximum) et de la cohérence sur la partie consacrée au plan d'investissement ;
- La préparation des supports et outils de formation doit prendre en compte les services de l'Etat dans l'étude ;

Recommandations

A la suite des discussions, les recommandations suivantes ont été formulées :

- Mettre en place un groupe de travail qui va réfléchir sur une charte pour l'accessibilité aux informations (conditions, niveaux, confidentialité) ;
- Renforcer les structures de collecte de données existantes pour qu'elles jouent le rôle de centres d'informations ;
- Adapter le système aux besoins des chaînes de valeurs ;
- Nécessité de mettre en cohérence et en commun les actions en cours ;
- Développer des émissions spécialisées de radio et de télé pour communiquer sur les questions de l'agriculture ;
- Faire une cartographie des intervenants (niveau de couverture, acteurs concernés...) et voir comment les mettre en relation ;
- Renforcer le rôle des structures relais ;
- Communiquer sur les cas de réussite ;
- Mettre en synergie les interventions des services de conseil sur le terrain ;
- Disposer d'un système global (SIGRA) qui va s'appuyer sur les systèmes existants et les mettre en cohérence ;
- Mettre en place un site unique pour le SIGRA en vue de permettre aux producteurs d'accéder à l'information ;
- Impliquer l'ADIE.

Cérémonie de clôture

Madame Sokhna M. Diop, a remercié les différents acteurs présents à l'atelier pour leur participation active et engagement ce qui a facilité l'atteinte des résultats.

Elle a également remercié la PARM, le NEPAD et l'ensemble des partenaires techniques et financiers pour leur collaboration, avant de déclarer la clôture de l'atelier à 15 H 05.

3. Annexe

Annexe 3.1: Agenda

Annexe 3.2: Liste de participants

Annexe 3.1: Agenda

Heures	Rubriques	Responsables
	Cérémonie d'ouverture <ul style="list-style-type: none"> Discours d'ouverture du représentant du Ministère de l'Agriculture et de l'Équipement Rural 	
9h00-9h15	Présentation des TDR et de l'Agenda	Mme Sokhna Mbaye DIOP /Point Focal PARM MAER
9h15-11h00	Présentation des résultats de l'Etude <ul style="list-style-type: none"> Introduction Réseau de compétence Diagnostic <i>Discussions</i>	M. Jean-Philippe Tonneau de UMRS TETIS/CIRAD Participants
11h00 – 11h30	Pause-café	
11h30 – 13h00	Présentation des résultats de l'Etude <ul style="list-style-type: none"> Plan d'investissement Proposition de mise en œuvre <i>Discussions</i>	M. Jean-Philippe Tonneau de UMRS TETIS/CIRAD Participants
13h00 – 13h30	Propositions : <ul style="list-style-type: none"> D'actions complémentaires ; Des barrières potentielles 	CIRAD /PARM Participants
13h30 – 14h00	Séance de clôture <ul style="list-style-type: none"> Ministère de l'Agriculture et de l'Équipement Rural 	
14h00 – 15h00	Pause-Déjeuner	

Annexe 3.2: Liste de participants

Nom/ Prénom	Structure
1. SokhnaMbayeDiop	MAER
2. SeigneMoustaphaSylla	MSD
3. Omar Diop	CNAAS
4. SeydouBadi	AVSF
5. El hadji Ibrahima Diop	NEPAD
6. AbdouIAhad Faye	JOKALANTE
7. OumarFadiaba	CEP/PECHE
8. BabacarSembeve	ARMCOM
9. Aboubacar Ly	ASPRODEB
10. Abdoulaye Sow	SAED
11. AssaneNdiya	ANCAR
12. Wally B. Fall	DPV
13. Oumar Ly	SODAGRI
14. Khady Kane	DIREL



PARM
PLATFORM FOR
AGRICULTURAL RISK
MANAGEMENT

Sénégal



Atelier de renforcement des capacités sur l'étude de faisabilité pour l'investissement dans le système d'accès à l'information pour la GRA (CD3)

Partie II

PRESÉNTATIONS

Dakar | 9 – 13 Octobre, 2017

En collaboration avec:



Ministère de l'Agriculture et de l'Équipement Rural

Et



Centre de Coopération International en Recherches Agronomiques pour le Développement

Table des matières

Présentation 1: Etude de faisabilité pour l'investissement dans le système d'accès à l'information pour la gestion des risques agricoles au Sénégal3
Jean Philippe Tonmeau, CIRAD

Présentation 1:

Etude de faisabilité pour l'investissement dans le système d'accès à l'information pour la gestion des risques agricoles au Sénégal

Jean Philippe Tonmeau, CIRAD



Etude de faisabilité pour l'investissement dans le système d'accès à l'information pour la gestion des risques agricoles au Sénégal

Formation/Echange sur les mécanismes proposés

MAER

Le 16 octobre 2017

Présentation by:
Jean Philippe Tonmeau, CIRAD



Etude de faisabilité pour l'investissement dans le système d'accès à l'information pour la gestion des risques agricoles au Sénégal

Formation/Echange sur les mécanismes proposés

MAER

Le 16 octobre 2017



Formation/information

- Une formation , faites d'échanges...
 - Des présentations rapides
 - Des débats...



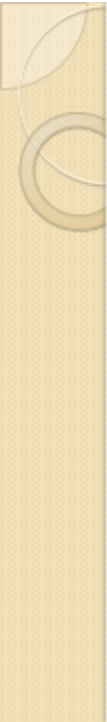
Formation/information

- Une formation , faites d'échanges...
 - Des présentations rapides
 - Des débats...
- Dernière étape de l'étude de faisabilité pour
 - Valider et discuter des propositions de cette étude.
 - Anticiper les contributions...




Formation/information

- Une formation , faites d'échanges...
 - Des présentations rapides
 - Des débats...
- Dernière étape de l'étude de faisabilité pour
 - Valider et discuter des propositions de cette étude.
 - Anticiper les contributions...
- Première étape de la suite :
 - Un objectif : conforter un réseau de compétences.




Un ordre du jour serré...

- **Introduction** : 9 h / 9 h 30
 - Présentation, discussion et validation des objectifs du module et de son déroulé.
 - Règles d'organisation des travaux.
 - Présentation des participants. 30 secondes pour se présenter et exprimer ses attentes



Un ordre du jour serré...

- **Temps 2** : Le réseau de compétences ; concept et intérêt. 9h 30- 10 h



Un ordre du jour serré...

- **Temps 3** : Besoins, offre et gap 10 h 30- 11 h
 - Le diagnostic, besoins, offres et GAP. Les besoins en informations des agriculteurs pour la GRA. La réponse de l'offre face à ces besoins. Analyse et caractérisation du gap
- Pause 11 h -11 h 30




Un ordre du jour serré...

- **Temps 4** : Les orientations du plan d'investissement. 11 h 30-12 h 30
 - Les principales mesures proposées dans le plan d'investissement.




Un ordre du jour serré...

- **Temps 5** : Les propositions de mise en œuvre 13h 30 -14 h 30



Un ordre du jour serré...

- **Temps 6** : les conditions de l'implication
14 h 30 -16h 30
 - **Travail en groupe. 60 minutes.**
Les outils et dispositifs existants.
Comment les intégrer ?
 - **Débat**
 - **Synthèse**



Un ordre du jour serré...

- **Temps 7** : *Evaluation. 16 h 30 – 17 h 15*
 - **Prise de parole et débats.**
 - **Questionnaire de satisfaction.**

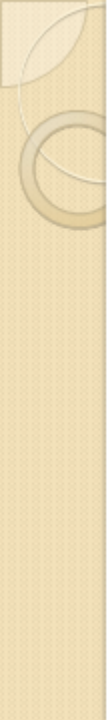


PRÉSENTATION DES PARTICIPANTS.

30 SECONDES... CHRONO



RÉSEAU DE COMPÉTENCES




Réseau de références

- Le réseau de compétences : think tank, communauté d'apprentissage...
- Une communauté de partenaires, c'est à dire un groupe de personnes intéressées par la question de l'information et de la GRA, "ayant des choses à dire", et prêtes à s'impliquer de manière durable dans la mise en œuvre du plan d'investissement.



Réseau de références ?

- Les succès du Comité technique de PARM...
- Les succès des concertations dans les projets de gestion risques agricoles...




Réseau de références

- Le comité technique est en soi un réseau de compétences.
- Développer des fonctions plus opérationnelles.
- S'élargir au-delà du cercle des institutions gouvernementales et des OPs,
- Intégrer les prestataires du secteur numérique, les ONGs et les structures relais, les PTFs.



Le réseau de références

- Le rôle du réseau de références.
 - Pilotage
 - Animation
 - Expérimentation
- Des fonctions intégrées.
 - Echelon national/régional
 - Conception/réalisation..



Rôle du réseau de références

- Un rôle de pilotage
 - Partager une vision, une représentation commune.
 - Accompagner les activités liées à la GRA
 - Contribuer à ses orientations...
 - Aider à la solution de certaines difficultés rencontrées...
 - Créer des synergies entre projets...
 - Réfléchir à la valorisation des acquis du projet en termes institutionnels.



Le réseau de références

- Un rôle d'animation
 - Favoriser les échanges d'expériences
 - Partager des connaissances, des méthodes et des outils
 - Dépasser les cloisonnements.



Le réseau de références

- Un rôle d'expérimentation
 - Favoriser l'émergence de nouvelles idées, partager des concepts, des méthodes
 - Elaborer des propositions
 - Mettre en œuvre des expériences



Réseau de références ?

- Programme de travail pluriannuel..
 - D'échanges...
 - ... de formation...
- Une organisation
 - Un conseil
 - Mais aussi des groupes de travail spécifique.....



BESOINS DES PRODUCTEURS
OFFRE
GAP



Besoins des producteurs



Besoins des producteurs

- Les producteurs ont une bonne perception des risques.
- La gestion des risques nécessite un environnement institutionnel favorable...
 - L'information n'est qu'un élément
 - le cas des campagnes de vaccination



Besoins des producteurs

- Une information qui leur permette d'agir :
 - Une information sur les risques pour décrire et comprendre les causes et les impacts,
 - Une information sur des solutions,
 - Une information sur les conditions de mise en œuvre de ces solutions.



Besoins des producteurs

- Une information qui soit accessible, par de multiples moyens.. (téléphone, collègues, radios, structures d'appui..)
- Une information qui soit compréhensible.
- Une information qui leur dise, qui les touche, qui soit contextualisée en fonction de leur réalité.



Besoins des producteurs

- Une attente de formation et d'accompagnement
 - La mise à disposition de données et d'informations doit s'intégrer dans un dispositif de vulgarisation, mobilisant l'ANCAR et les structures-relais.

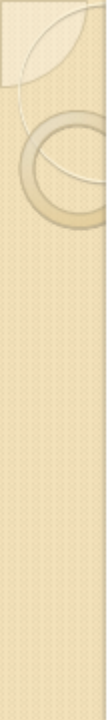


L'offre en information



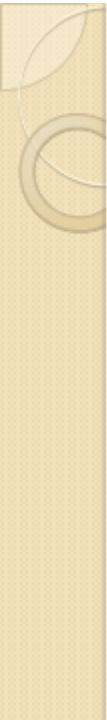
L'offre en information

Une offre foisonnante. Des difficultés à bien la cerner... Des oublis ?




L'offre en information : les bases de données

- Des bases de données institutionnelles, des agences et des services de l'Etat... ANACIM, CSA, DPV, DPA, Services des sols...




L'offre en information : les bases de données

- Des bases de données institutionnelles, des agences et des services de l'Etat... ANACIM, CSA, DPV, DPA, Services des sols...
 - Des problèmes de contenu..(exhaustivité, continuité historique...)
 - Des problèmes d'accessibilité matérielle et juridique (confidentialité)...
 - Des problèmes de référencement
 - Des problèmes de mise à jour



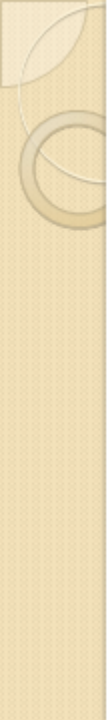
L'offre en information : les bulletins

- Des informations traitées publiés en bulletins.. . CSA, CSE, Anacim/GTP, SAP, DPV, DPA...



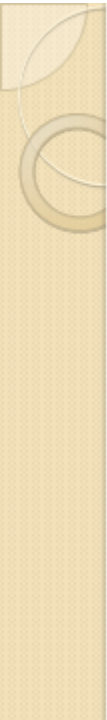
L'offre en information : les bulletins

- Des informations traitées publiés en bulletins.. . CSA, CSE, Anacim/GTP, SAP, DPV, DPA...
- Bulletins qui offrent une information utilisable, avec une analyse des conséquences et des perspectives d'actions, des solutions...
- Bulletins largement diffusées aux structures d'appui...




L'offre en information : outils et applications des entreprises du secteur numérique

- Les outils :
 - Des plateformes WEB qui permettent de stocker, traiter des données et des informations, comme par exemple, la gestion d'enquêtes et la gestion de listing de clients potentiels...
 - Des systèmes d'information géographique (SIG) et de télédétection (TD) pour la gestion et l'aménagement du territoire, et le suivi des ressources terrestres...
 - Des applications mobiles, des outils/services SMS, des call-centers permettant des interactions avec des professionnels...




L'offre en information : outils et applications des entreprises du secteur numérique

- Des applications et des utilisations qui sont bien en deçà du potentiel de ces outils...
 - Les questions des contenus,
 - La connaissance des services proposés,
 - La maîtrise des outils par les producteurs



L'offre en information ... des projets de gestion des risques

- Des projets, des initiatives...où les agences, productrices d'information, s'impliquent dans des dispositifs d'accompagnement ou de gestion des risques agricoles
 - Projet ANACIM/GTP à Kaffrine/Kaolak
 - Projet CSE/ANACIM/FAO Tambacouda
 - Projet AVSF/EGDA/CSE des centres d'alerte et de prévention dans le Ferlo...
 -



L'offre en information ... des projets de gestion des risques

- Des caractéristiques « remarquables » :
 - des dispositifs locaux de concertation,
 - une information liées à des recommandations
 - une information adaptée aux conditions locales
 - des actions d'accompagnement de l'utilisation de l'information par des projets.
 - des synergies entre les différents acteurs de la « chaîne » de l'information pour la GRA.



Le GAP



Le GAP

- Des messages pas assez adaptés
 - Liaison information, recommandation et accompagnement
 - Adaptation aux réalités locales.
 - Timing : le temps de la sensibilisation, le temps de la prévention, le temps de l'urgence



Le GAP

- Des vecteurs pas assez articulés et pas assez choisis en fonction de leurs qualités
- Pas assez de synergie entre acteurs
 - Une séparation entre fournisseurs d'information, vulgarisation et entreprises.
 - A chacun son métier
 - Une vision partagée de la GRA et de l'information pour la GDRA,



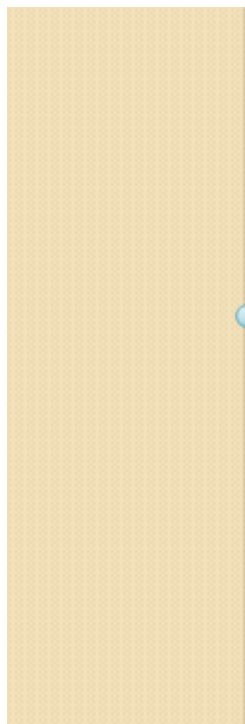
Le GAP

- Des messages pas assez accompagnés
 - Information au service de la gestion
 - Des structures relais insuffisamment accompagnés
 - Des mesures d'accompagnement : investissement



Le GAP

DEBAT

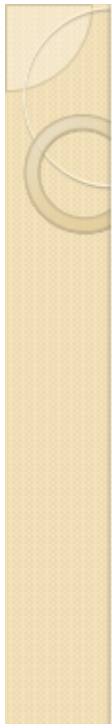


LE PLAN D'INVESTISSEMENT

ORIENTATION

MISE EN ŒUVRE

IMPLICATION



Les orientations du plan d'investissement PISAI-GRA Plan d'Investissement dans le Système d'Accès à l'Information pour la Gestion des Risques Agricoles.



Les orientations du plan d'investissement

- Une question prioritaire du développement agricole.
- L'ensemble des acteurs (gouvernement, institutions, PTF, bailleurs de fonds...) est convaincu de son l'importance.
- Mais la GRA est un nouveau chantier, encore du domaine expérimental.
- Les acteurs sont en apprentissage et testent, à la fois, la gestion des risques agricoles et l'utilisation des services numériques.



Les orientations du plan d'investissement

- Définir une stratégie de l'information pour la GRA.
- Mais l'intégrer dans une stratégie de gestion de la GRA.

Renforcer le rôle des structures relais dans l'accès à l'information



Les orientations du plan d'investissement

- Renforcer le rôle des structures relais :
 - Faciliter l'accessibilité matérielle : mutualisation de l'abonnement et du matériel
 - Coupler et Intégrer l'information dans des projets de GRA
 - Accompagner les producteurs dans l'utilisation de l'information dans des actions de formation et d'animation.



Les orientations du plan d'investissement

- Construire une stratégie de l'information pour la GRA pour donner de la cohérence...
 - Cohérence de contenus... Mieux cibler, mieux adapter et mieux articuler les contenus..



Les orientations du plan d'investissement

- Construire une stratégie de l'information pour la GRA pour donner de la cohérence...
 - Cohérence de contenus... Mieux cibler, mieux adapter et mieux articuler les contenus..
 - Cohérence technique... Mieux utiliser les supports en fonction de leurs qualités.



Les orientations du plan d'investissement

- **Construire une stratégie de l'information pour la GRA pour donner de la cohérence...**
 - Cohérence de contenus... Mieux cibler, mieux adapter et mieux articuler les contenus..
 - Cohérence technique... Mieux utiliser les supports en fonction de leurs qualités.
 - Cohérence partenariale : mieux articuler les efforts des différents acteurs ; augmenter les synergies



Les orientations du plan d'investissement

- **Construire une stratégie de l'information pour la GRA pour donner de la cohérence...**
 - Cohérence de contenus... Mieux cibler, mieux adapter et mieux articuler les contenus..
 - Cohérence technique... Mieux utiliser les supports en fonction de leurs qualités.
 - Cohérence partenariale : mieux articuler les efforts des différents acteurs ; augmenter les synergies
 - Cohérence temporelle : mieux penser l'information dans le temps entre sensibilisation, alerte et urgence..

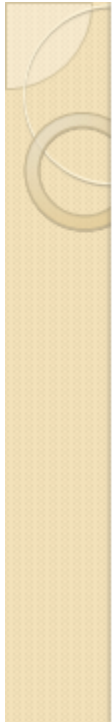


La mise en œuvre.



La mise en œuvre

- 5 objectifs et volets du PISAI-GRA
 - Développer les synergies entre les acteurs s en créant un réseau de compétences.



La mise en œuvre

- 5 objectifs et les volets du PISAI-GRA
 - Développer les synergies entre les acteurs s en créant un réseau de compétences.
 - Améliorer l'accompagnement en renforçant l'activité des structures-relais.



La mise en œuvre

- 5 objectifs et les volets du PISAI-GRA
 - Développer les synergies entre les acteurs s en créant un réseau de compétences.
 - Améliorer l'accompagnement en renforçant l'activité des structures-relais.
 - Améliorer l'accessibilité matérielle ; charte, centre informatique de proximité..



La mise en œuvre

- 5 objectifs et les volets du PISAI-GRA
 - Développer les synergies entre les acteurs s en créant un réseau de compétences.
 - Améliorer l'accompagnement en renforçant l'activité des structures-relais.
 - Améliorer l'accessibilité matérielle ; charte, centre informatique de proximité..
 - Créer un système d'information, collaboratif, le SIGRA, en appui à la mise en œuvre de la stratégie d'information.



La mise en œuvre

- 5 objectifs et les volets du PISAI-GRA
 - Développer les synergies entre les acteurs s en créant un réseau de compétences.
 - Améliorer l'accompagnement en renforçant l'activité des structures-relais.
 - Améliorer l'accessibilité matérielle ; charte, centre informatique de proximité..
 - Créer un système d'information, collaboratif, le SIGRA, en appui à la mise en œuvre de la stratégie d'information.
 - Renforcer les compétences des différents acteurs.



La mise en œuvre

- Volets
 - Volet 1 : Un réseau de compétences.
 - Volet 2 : Accompagnement des producteurs à l'utilisation de l'information
 - Volet 3 : Accessibilité matérielle de l'information
 - Volet 4 : Un système d'information intégré pour la gestion des risques agricoles.
 - Volet 5 : Formation à l'utilisation de l'information pour la Gestion des Risques Agricoles.




La mise en oeuvre

- Un réseau de compétences
 - Think tank, communauté d'apprentissage...
 - Fonctions de pilotage, d'animation, d'expérimentation...
 - Fonctions d'articulation



La mise en œuvre

- **Accompagnement des producteurs à l'utilisation de l'information**
 - Implication de l'ANCAR et des structures-relais.
 - Au niveau national, des groupes de travail définiront les stratégies d'informations par grands types de risques.
 - Au niveau départemental, des groupes locaux réuniront les principaux acteurs de la GRA.
 - Définition et de la mise en œuvre des adaptations départementales de la stratégie d'information pour la GRA.
 - Points focaux du Comité technique.



La mise en œuvre

- **Améliorer l'accessibilité**
 - Une charte pour l'amélioration de l'accessibilité des informations pour la GRA sera établie.
 - Des financements permettant l'amélioration des systèmes d'information, en développant leur interopérabilité ; une condition nécessaire à la mise en œuvre du SIGRA.
 - Renforcer les équipements des structures-relais, en créant aussi des centres informatiques de proximité pour faire en sorte que tous les producteurs puissent avoir accès, via ces structures, à l'ensemble de l'information disponible sur le net.



La mise en oeuvre

- **Système d'information pour la Gestion des Risques Agricoles (SIGRA)**
- Mise à disposition des données, des informations et des connaissances, permettant la gestion des risques agricoles, à la disposition de l'ensemble des acteurs, en privilégiant les producteurs, en tant qu'utilisateurs finaux.
- Un outil collaboratif et fédérateur, permettant les échanges de données, d'informations et d'expériences basé sur l'interopérabilité.
- Un dispositif technique des outils et de services informationnels disponible sur un portail.



La mise en oeuvre

- **Formation, action réflexive et sensibilisation**
 - La formation est une activité d'accompagnement à la mise en oeuvre des autres volets.
 - Trois grands publics seront ciblés par les actions de formation :
 - les membres du réseau de compétences et les partenaires des groupes de travail,
 - les producteurs
 - les différents opérateurs.
 - Des actions de sensibilisation et des actions de maîtrise d'outils



la mise en œuvre

- L'organisation de la chaîne de 'information
 - Les agences de l'Etat (CSA, CSE, ANACIM...) fournissent les données de base relatives aux différents risques.
 - Les institutions de recherche et certains services de l'Etat (CSE, ISRA, service de l'élevage, etc.) traitent ces informations pour établir des cartes d'aléas et de vulnérabilité aux risques.



la mise en œuvre

- L'organisation de la chaîne de 'information
 - Les groupes de travail émettent des recommandations pour de nouveaux modes de production et de gestion des ressources sont.
 - Les informations sont transformées en messages à vocation pédagogiques.
 - La définition des messages et le choix des supports adéquats seront collectifs.




la mise en œuvre

- L'organisation de la chaîne de l'information
 - Les messages respectent les processus d'apprentissage en détaillant les causes (le pourquoi ?), les phénomènes (le quoi ?), les conséquences et impacts, les propositions d'actions.
 - Des entreprises du secteur numérique produisent les supports, principalement les posters, la vidéo et les émissions radios.



la mise en œuvre

- L'organisation de la chaîne de l'information
 - Les services d'appui, l'ANCAR, les ONGs et les OPs utilisent ces produits pédagogiques dans des actions de sensibilisation.
 - Les entreprises du secteur numérique sont chargées de la formation pour renforcer la maîtrise des outils techniques par les différents acteurs.



la mise en œuvre

- **L'organisation de la chaîne de l'information**
 - Quand un risque est avéré, des SMS et des messages vocaux transmettent l'information en messages courts et mobilisateurs, transmis à tous les relais et au plus grand nombre de producteurs.
 - Les messages sont complétés par des incitations à contacter des relais ou des « call centers » pour obtenir des informations plus complètes.
 - Les messages déclenchent la mise en œuvre des mesures qui avaient été évoquées lors des sessions de sensibilisation...



La mise en œuvre

- **La stratégie d'information**
 - Quand un risque est avéré, des SMS et des messages vocaux transmettent l'information en messages courts et mobilisateurs, transmis à tous les relais et au plus grand nombre de producteurs.
 - Les messages sont complétés par des incitations à contacter des relais ou des « call centers » pour obtenir des informations plus complètes.
 - Les messages déclenchent la mise en œuvre des mesures qui avaient été évoquées lors des sessions de sensibilisation...

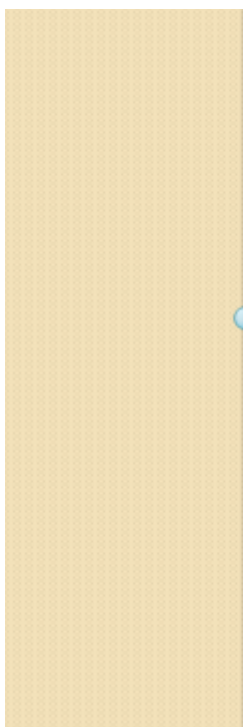


Implication.



Groupes de travail

- **Intérêt. Contributions. Conditions d'implication aux différents volets.**
 - Volet 1 : Réseau de compétences.
 - Volet 2 : Accompagnement des producteurs à l'utilisation de l'information
 - Volet 3 : Accessibilité matérielle de l'information
 - Volet 4 : Un système d'information intégré pour la gestion des risques agricoles.
 - Volet 5 : Formation à l'utilisation de l'information pour la Gestion des Risques Agricoles.



EVALUATION



Témoignage.



Contacts

PARM Secretariat

**International Fund
for Agricultural Development (IFAD)**

📍 Via Paolo di Dono 44 - 00142 Rome (Italy)

✉️ parm@ifad.org

🌐 www.p4arm.org

🐦 [@parminfo](https://twitter.com/parminfo)